

Décision

Générale

colonial

Décision n° 76-423-1932 Congé

n° 76-423-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 février 1932

Numéro JO

n° 423 du 01/02/1932

Date du numéro

1 février 1932

TEXTE INTÉGRAL

un congé administratif de huit mois, à passer en France, est accordé à M. Naudar (Stéphane), sous-chef de bureau des secrétariats généraux.